



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



REGLEMENT INTERIEUR DE LA S.N.LAGNY Annexe 2

CHARTRE D'UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX et MEDIAS SOCIAUX

La SNL est présente, depuis quelques années, sur les réseaux et médias sociaux.

Cette charte est destinée à tous les membres de la "SNL", qui les utilisent pour discuter de tous sujets en rapport avec le Club,

Elle s'applique dès que :

- Vous participez à des conversations sur réseaux et médias sociaux qui citent et/ou impliquent la SNL.
- Vous revendiquez votre appartenance à la SNL dans vos commentaires, messages ou publications.

Elle vise à vous aider à mieux utiliser réseaux et les médias sociaux dans le respect de l'image de la SNL et de la légalité.

Seuls les porte-paroles désignés par la SNL sont habilités à s'exprimer officiellement en son nom.

Ces contributions sont en général diffusées sur les comptes officiels de la SNL, facilement repérables par la présence de son logo, administrés par des membres nommés pour la communication.

Indépendamment, chaque membre peut participer chaque jour par le biais des médias/réseaux sociaux qu'il utilise à promouvoir à l'image et à la réputation de la SNL, et doit en tout cas s'abstenir de toute contribution qui pourrait lui nuire.

En conséquence vous vous engagez à respecter quelques règles lorsque vous vous exprimez sur le club.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



Vous pouvez partager sur vos médias/réseaux sociaux des liens vers les pages Facebook, Instagram, ou le site internet de la SNL. Vous participez ainsi à leur diffusion, à la notoriété positive du club et ainsi, à un meilleur recrutement de ses membres.

Vous ne pouvez pas vous exprimer ou publier quelque contribution que ce soit au nom du Club, à moins d'y avoir été formellement autorisé par un responsable.

Pour éviter toute difficulté, ne publiez aucun contenu émanant du site internet de la SNL ou de documents issus des bases de données de la SNL, sur internet sans l'autorisation du (de la) responsable de communication.

Si vous créez un compte pour la SNL ou pour un évènement récurrent, vous devez obtenir l'autorisation préalable du Comité Directeur. Vous pourrez ensuite solliciter le (la) responsable de communication en vue d'obtenir des conseils.

Lorsque vous vous exprimez en votre nom personnel, vous devez vous abstenir

- de dénigrer ou critiquer la SNL, sa gouvernance, son personnel, ses bénévoles ou les autres membres,
- de tenir des propos attentatoires à la vie privée ou à l'honneur des autres membres ou du personnel,
- de divulguer des informations ou documents internes ou sensibles (sauf autorisation expresse du Président.

Vous devez veiller à ne pas prendre et publier des photographies sans y avoir été autorisés au préalable par les sujets photographiés. Vous devez mentionner les auteurs des photos que vous publiez.

Plus généralement, avant de publier un contenu qui n'est pas le vôtre, demandez toujours l'autorisation à son auteur de façon à éviter de porter atteinte à son droit.

Par ailleurs vous devez absolument éviter les dérives suivantes dans vos messages, commentaires et contributions, quels qu'ils soient

- L'atteinte de la vie privée
- La diffamation et l'injure
- Le dénigrement
- La divulgation à des tiers d'informations confidentielles
- L'incitation à la consommation de substances interdites
- La provocation aux discriminations de toute sorte, aux harcèlements de toute sorte ayant notamment trait à la race, la religion, l'appartenance politique et syndicale, la



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



nationalité, le sexe, le handicap, ou l'âge, la provocation aux crimes et délits et au suicide.

Pour en savoir plus sur les règles applicables aux contenus publiés sur internet et à la responsabilité que cela peut engendrer, pour pouvez consulter la page suivante, sur le site dédié du gouvernement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32075>

Globalement, les propos injurieux, racistes, xénophobes ou sexistes n'ont pas leur place au sein de la SNL, ni dans les médias/réseaux sociaux : tout membre doit être respectueux de la loi, des autres, de leur liberté et de leur vie privée.

Ecrire sur les réseaux et médias sociaux peut engager votre responsabilité que ce soit au sein du club (sanction disciplinaire) ou à l'extérieur (poursuites judiciaires).

Vous devez donc prendre toutes les précautions nécessaires pour vous prémunir de toutes les conséquences éventuelles de vos propos.

Pour éviter tout problème, ne diffusez pas d'information ou ne citez pas de personnes liées à la SNL sans leur accord.